

REPUBLIQUE DU NIGER

**COMMUNICATION DU NIGER SUR
L'ETAT DE LA MISE EN OEUVRE DES CONCLUSIONS
ET RECOMMANDATIONS DU SOMMET MONDIAL POUR
LE DEVELOPPEMENT SOCIAL DE
COPENHAGUE-1995**

**CONFERENCE SOUS-REGIONALE POUR L'AFRIQUE CENTRALE ET L'AFRIQUE DE L'OUEST
DE SUIVI DU SOMMET MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL DU 28 AU 30
SEPTEMBRE 1999
(OUAGADOUGOU, BURKINA FASO)**

SEPTEMBRE 1999

Introduction

A l'instar des cent quatre vingt cinq (185) autres pays, le Niger a pris part au Sommet Mondial pour le Développement Social organisé en Mars 1995 à Copenhague.

Vu l'importance des questions retenues pour cet important forum, le Niger a été représenté par une délégation forte de neuf (9) membres, conduite par Madame la Ministre du Développement Social, et comprenant de hauts cadres de l'administration publique et de la société civile.

Les engagements pris par les chefs d'Etats et de gouvernement en vue de lutter contre la pauvreté, de promouvoir l'emploi productif et de renforcer l'intégration sociale, cadrent bien avec les préoccupations du Niger.

En effet, au moment de participer au Sommet Mondial de Copenhague, la situation de notre pays est caractérisée notamment par:

- une vulnérabilité de la production agro-sylvo pastorale du fait des aléas climatiques,
- une inadéquation entre la croissance démographique galopante et les ressources disponibles limitées,
- une pauvreté généralisée, accentuée particulièrement au niveau des couches sociales du milieu rural et périurbain ainsi que des femmes,
- une trop grande dépendance de l'économie des financements extérieurs, doublée d'un service de la dette très lourd,
- une persistance de crises sociales liées aux mesures d'ajustement structurel du fait de la crise économique, et à l'instabilité politique du fait de l'apprentissage de la démocratie.

Comme vous le voyez, ces contraintes majeures qui caractérisent la situation sociale et économique du Niger justifiaient l'importance et l'urgence pour notre pays de mettre en oeuvre les engagements issus du Sommet de Copenhague.

Depuis lors, qu'a fait le Niger pour combattre les différents fléaux? Telle est la question à laquelle se propose de répondre le présent rapport en examinant les conditions initiales lors du Sommet, les progrès accomplis, les problèmes et perspectives et les engagements renouvelés du Niger.

I LES CONDITIONS INITIALES LORS DU SOMMET

Les indicateurs de base du Niger en 1994 se présentent comme suit :

- * Une population de 8 493.261 habitants qui croit à un rythme de 3,3%; en outre, 50% de la population ont moins de 15 ans;
- * Un Indice de Développement Humain (IDH) de 0,202;
- * Un Indicateur de Pauvreté Humaine (IPH) de 66;
- * Un Produit Intérieur Brut (PIB) per capita de 161 dollars US;
- * Une espérance de vie à la naissance de 45,9 ans,
- * Un taux d'alphabétisation de 14%;
- * Un taux de scolarisation primaire de 27%;
- * Un taux de mortalité infantile de 123‰;
- * Un taux de mortalité de moins de cinq ans de 318‰
- * Un taux de mortalité maternelle de 7‰;
- * Un taux d'accès à l'eau potable de 53%;
- * Une aide publique au développement reçue par habitant de 5 680 francs CFA;
- * Un pourcentage des dépenses publiques affectées aux secteurs sociaux de 33,7;
- * Un pourcentage d'enfants de 12 à 23 mois vaccinés contre la rougeole de 27,8;
- * Un pourcentage d'enfants de 12 à 23 mois vaccinés contre la tuberculose de 39,9;
- * Un pourcentage de femmes enceintes vaccinées contre le tétanos de 23,1;
- * Un pourcentage d'accouchements assistés par du personnel soignant qualifié de 33;
- * Un taux d'utilisation des contraceptifs de 4,4%.

TABLEAU 1 : indicateurs de base du Niger en 1994

INDICATEUR	VALEUR
Population totale (nombre d'habitants)	8 493 261
- Taux de croissance annuel moyen de la population (en %)	3,3
- Pourcentage de la population de moins de 15 ans (en %)	50
- Indice de développement humain (IDH)	0,202
- Indicateur de Pauvreté Humaine (IPH)	66
- PIB/Habitants (en \$ US)	161
- Espérance de vie à la naissance (années)	45,9
- Taux d'alphabétisation (%)	14
- Taux de scolarisation primaire (en %)	27
- Taux de mortalité infantile en (‰)	123
- Taux de mortalité infanto-juvénile (en ‰)	318
- Taux de mortalité maternelle (en ‰)	7
- Pourcentage de population privée d'accès à l'eau potable	47
- Pourcentage d'enfants de 12 à 23 mois vaccinés contre la rougeole	27,8
- Pourcentage d'enfants de 12 à 23 mois vaccinés contre la tuberculose	39,9
- Pourcentage de femmes enceintes vaccinées contre le tétanos	23,1
- Pourcentage d'accouchements assistés par du personnel qualifié	33
- Taux d'utilisation des contraceptifs (en %)	4,4
-Indice Synthétique de Fécondité ISF (enfants par femme)	7,4
- Pourcentage des dépenses publiques affectées aux secteurs sociaux	33,7
- Aide publique au développement reçue par habitant (en 1 000 F CFA)	5,68

- Nombre de femmes en âge de procréer pour une (1) sage-femme	6 052	3 190
- Nombre d'habitants par lit d'hospitalisation	2 639	4,86 (1997)
- Aide publique au développement reçue par habitant (1 000)	5,86	3,872

Ainsi des progrès sont enregistrés dans les domaines suivants :

- . la couverture des besoins en santé qui passe de 32% à 41% ainsi que l'amélioration des différents ratios (habitants par médecin, par infirmier, par sage-femme);
- . Une amélioration de l'assistance aux femmes enceintes aussi bien dans la vaccination contre le tétanos (le taux de passe de 23% à 37%) qu'au cours de l'accouchement (le taux passe de 33% à 44%);
- . Le pourcentage d'enfants vaccinés contre la rougeole et la tuberculose s'est amélioré;
- . Le taux d'enfants complètement vaccinés a faiblement augmenté (passage de 14,4% à 18,4%);
- . L'utilisation par un nombre de plus en plus croissant de femmes des contraceptifs (passage de 4,4 % à 8,2%);
- . La mortalité des enfants de moins de cinq (5) ans a relativement baissé passant de 318%° à 274%°);
- . Un espérance de vie à la naissance augmentée de deux (2) ans;
- . La situation est stationnaire dans les domaines de la mortalité infantile et maternelle:
- . L'Etat nutritionnel des enfants de moins de 3 ans demeure alarmant : 41% des enfants souffrent de malnutrition chronique;
- . La situation s'est relativement dégradée en matière de PIB réel par habitant, d'accès à l'eau potable, l'aide publique reçue par habitant;
- . Le Niger reste fortement nataliste avec un indice synthétique de fécondité par femme qui a tendance à augmenter.

Comme on peut le constater, même dans les domaines où il y a eu des progrès, les indicateurs du Niger sont de loin inférieurs aux normes internationales ainsi:

- . l'espérance de vie de 48 ans est de loin inférieur aux 60 fixés pour l'horizon 2 000;

. le taux de scolarisation de 30% est loin de l'objectif d'universaliser l'accès à l'école à au moins 80% des enfants en âge de fréquenter l'école;

. les taux de vaccination contre les principales maladies des enfants sont loin des 80% fixés au niveau international;

. les différents taux de mortalité infantile, infanto-juvénile et maternelle se trouvent dans la même situation.

II 2 Les progrès accomplis dans la création d'emplois

Faute de statistiques fiables, on ne peut pas caractériser les progrès réalisés dans ce domaine. Cependant, il faut souligner qu'à la faveur de l'ajustement structurel, l'Etat a pratiquement cessé de recruter les jeunes diplômés.

Les actions menées dans le domaine de l'emploi sont :

- la révision du Code de travail dans le sens d'une plus grande libéralisation de ce marché;
- la transformation du service de la main-d'oeuvre en une Agence Nigérienne pour la Promotion de l'Emploi (ANPE). A la différence de l'ancien service, la nouvelle agence outre le recensement des offres et demandes d'emplois et le placement des travailleurs, fait également la prospection et la promotion de l'emploi.

Actuellement, elle exécute un programme d'insertion des jeunes diplômés élaboré par le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi. Ce programme comprend deux volets à savoir :

- l'insertion des jeunes diplômés à partir du stage professionnel,
- la création des micro-entreprises ou l'auto-emploi.

Le stage professionnel consiste au placement par l'ANPE des jeunes diplômés dans les entreprises privés et parapubliques pour un stage professionnel de trois (3) mois. L'ANPE fournit des allocations mensuelles de stage aux stagiaires.

L'auto-emploi consiste à aider les jeunes diplômés à créer leurs propres entreprises. En une année d'exécution, le programme a placé 119 diplômés à Niamey.

En perspective, d'autres programmes vont démarrer à savoir :

- le programme de reconversion des chômeurs de longue durée
- le Programme d'insertion dans le secteur informel qui concerne les jeunes sans qualification.

Enfin, une politique nationale de promotion de l'emploi est en préparation, visant notamment la lutte contre le chômage et le sous-emploi.

Ainsi, dans le domaine de l'emploi, les actions sont essentiellement de type institutionnel et en démarrage en matière d'investissements.

II 3 Les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du secteur social

L'étude conduite en 1997, sur l'examen des possibilités de mobilisation de ressources additionnelles en faveur des services sociaux essentiels a révélé que :

- 30% des dépenses publiques sont consacrées au secteur social dont 15% aux services sociaux essentiels;
- 12% de l'aide au développement revenaient aux services sociaux essentiels.

La mise en application de l'initiative 20/20 grâce notamment à une restructuration budgétaire inter et intrasectorielle sur le plan interne et un plaidoyer en faveur des services sociaux essentiels au plan extérieur permettra au Niger de mobiliser environ 31,7 milliards de francs CFA en faveur des dépenses en services sociaux essentiels sur la période 1997-2000.

En termes absolus, l'évolution des dépenses consacrées aux secteurs sociaux se présente dans les tableaux ci-après.

Tableaux 3 : Part des secteurs de l'éducation et de la santé dans le budget de l'Etat (en milliards F CFA)

	1994	1995	1996	1997	1998
Education	39,5	35,8	25,6	33,8	37,5
Santé	19,7	17,4	14,4	18	27
Total	59,2	53,2	40	51,8	64,5

Source : Ministère des Finances-1998

Tableau 4 : Dépenses d'investissements (en milliers F CFA)

	1994	1995	1996	1997
Hydraulique	3 522 171	4 136 659	4 272 358	5 374 961
Urbanisme/Assainissement	283 233	422 464	181 039	89 261
Total	3 805 404	4 559 123	4 453 397	5 464 222

Source : DFI / MP-1997

II 4 Les progrès accomplis dans le domaine de la Bonne Gouvernance

Le Niger a élaboré et mis en oeuvre avec l'aide du PNUD, un Programme Cadre de renforcement des capacités de gestion de l'économie et de promotion d'une bonne gouvernance.

Ce programme a pour ambition de mettre en oeuvre un ensemble coordonné et équilibré d'actions et de mesures dans le but de renforcer les capacités nationales en matière de conception, de mise en oeuvre et d'évaluation des politiques de développement économique et pour la promotion d'une bonne gouvernance.

A ce titre les progrès réalisés se résument comme suit :

*** Au niveau de la restauration de la paix dans le Nord**

. la signature de l'accord de paix le 24 avril 1995 entre le gouvernement et la rébellion armée. Un Haut Commissariat à la Restauration de la Paix a été mis en place pour veiller à la consolidation de la paix.

. L'organisation d'une table ronde sur le développement de la zone pastorale en Octobre 1995. A la fin des travaux de la table ronde, un programme d'urgence et de réhabilitation a été adopté par les partenaires au développement. Celui-ci est en cours d'exécution.

*** Au niveau de la paix sociale**

. la création de conditions favorables au dialogue social. A cet effet, une table ronde tripartite a été organisée en Mars 1998 sous le haut patronage du Président de la République.